



Décembre 2016

## La déprécarisation pour les années 2017-2018 grâce à la loi « Sauvadet »

Dès décembre 2006, la CFDT et la mobilisation des agents d'entretien avaient permis les premières avancées :

- La titularisation des agents d'entretien remplissant les conditions de la loi.
- La mise en place d'une grille des salaires permettant une **progression régulière des salaires pour tous les agents d'entretien.**
- L'augmentation du nombre d'heures pour les petits contrats et plus de contrats à temps complets.



Depuis la **CFDT** continue son combat au-delà de la titularisation et des rémunérations pour une révision complète des conditions de travail, de formations et d'encadrement des **Agents de Logistiques Générales** d'entretiens.

Dans le cadre de la prolongation de la loi « Sauvadet :

**Pour l'année 2017 : 71 postes d'agents de logistiques générales** seront ouverts pour l'ensemble des directions de la Mairie de Paris.

**Pour l'année 2018 : 71 postes d'agents de logistiques générales** seront ouverts pour l'ensemble des directions de la Mairie de Paris.

La **CFDT** restera mobilisée et attentive pour veiller à l'application des **100% de la déprécarisation.**

**N'hésitez plus, rejoignez-nous adhérez!**

CFDT INTERCO SPP/ 19 RUE DU RENARD / 75004 PARIS /SPP.CFDTP@PARIS.FR